

Rapport Attali

COMMENT FAIRE AVALER LA PILULE ULTRALIBÉRALE

De la critique
aux alternatives

Dossier réalisé par :

**Paul Boccara - Catherine Mills - Yves Dimicoli -
Régis Régnault - Sylvian Chicote - Deniz Öztorun -
Olivier Gebuhrer.**

Sur le Rapport de la Commission Attali pour la « libération de la croissance française »

De la critique aux alternatives

Paul Boccaro ⁽¹⁾

On peut considérer, à partir d'une analyse critique, dans une première partie les axes du Rapport, puis, dans une deuxième partie, un certain nombre de ses propositions précises, leur démagogie face à des problèmes réels, ainsi que leurs contradictions et leurs effets pervers. Il s'agit aussi de commencer à mettre en relation ces axes et ces propositions avec le défi d'alternatives de transformation, pour un progrès radical effectif, au plan social comme au plan de l'économie réelle. Dans une troisième partie, nous reviendrons sur les défis d'alternative à ces mesures d'hyper-libéralisme dans le moment présent. Cela dépasse d'ailleurs le cadre du rapport, même si ce dernier contribue à poser la question de l'actualisation de nos propositions pour une alternative radicale et rassembleuse. Et cela, pas seulement pour une autre construction en France, mais pour son insertion dans une autre construction au niveau de l'Union européenne et au niveau mondial.

I - Des axes ultra-libéraux, sous couvert de libération et de modernisation face à la montée des exigences nouvelles.

1) Exigence de la faiblesse de la croissance en France et fuite en avant dans le soutien à la rentabilité financière et à la mise en concurrence effrénée.

Le Rapport prétend vouloir libérer la croissance française.

Cette dernière est effectivement faible depuis de nombreuses années. Mais, on est loin de mettre en lumière les facteurs fondamentaux de faiblesse, c'est-à-dire, principalement, le poids de la croissance financière spéculative et la prédominance des exportations de capitaux, au détriment des investissements matériels et de recherche, les pressions de la rentabilité financière exacerbée des entreprises et des banques, dans le cadre de la mondialisation capitaliste, contre l'emploi, les salaires, la formation, la demande salariale et publique. Bien au contraire, on propose, au nom de la libération des rigidités et des blocages, de redoubler de pression sur les salaires et les dépenses publiques et sociales, ainsi que de mise en concurrence entre les salariés et entre les capitaux pour la rentabilité financière, afin de mieux se placer dans les rivalités au plan national comme au plan international. En réalité, c'est la population tout entière de la France qu'il faudrait libérer de la domination exacerbée des marchés et des politiques d'orientation libérale, comme d'ailleurs les populations de l'Union européenne et du monde entier. Et cela avec des coopérations à tous les niveaux, d'autres conditions de financement des entreprises et des services publics, des pouvoirs de démocratie

participative et d'intervention, du local au national et jusqu'au plan européen.

2) Exigence de la maturation de la révolution informationnelle et fuite en avant dans l'élitisme.

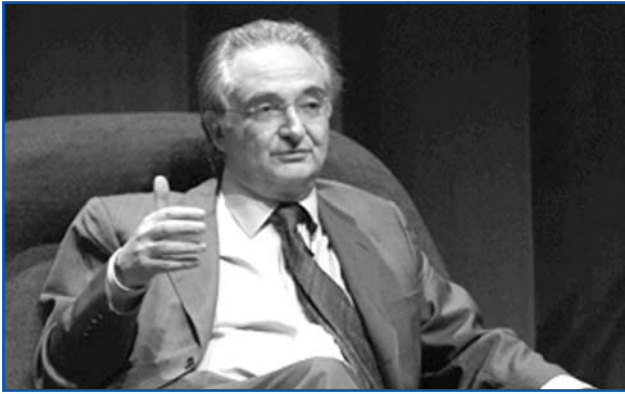
Le Rapport déclare vouloir favoriser « l'économie du savoir » et l'innovation.

Nous sommes effectivement en présence des immenses défis de la révolution informationnelle et de sa maturation. Toutefois, dans le Rapport, on a affaire à des propositions essentiellement élitistes, pour de prétendus pôles d'excellence, au lieu du développement massif et audacieux des capacités de chacun, en liaison avec les potentiels des nouvelles technologies.

D'ailleurs, la révolution informationnelle ne concerne pas seulement le « savoir », mais bien plus largement l'accès possible de chacun aux données et à l'information permettant de participer à la créativité sociale. Elle concerne aussi la monopolisation des informations et des résultats des recherches par des sociétés privées multinationales. D'où le besoin de transformations très profondes en relation avec de nouvelles coopérations et des partages des informations, des pouvoirs, des moyens et des rôles entre entreprises, avec les services publics et dans une démocratie participative pour la créativité de chacun.

3) Exigence d'un très nouveau modèle économique et social et fuite en avant de la prédominance des efforts de démantèlement des conquêtes de l'ancien modèle.

Le Rapport proclame vouloir émanciper la France du « modèle hérité de l'après-guerre ». Celui-ci entraînerait conservatisme, privilèges et rentes bridant la



croissance. Certes, il ne s'agit pas de s'accrocher au modèle d'après-guerre face aux conditions très nouvelles, mais pas non plus de régresser par rapport à ses conquêtes sociales et d'aller au contraire bien au-delà.

Nous sommes, en effet, face à la maturation de la crise du «capitalisme monopoliste d'Etat social», avec l'exaspération de la mondialisation capitaliste, de la croissance financière, de la privatisation et de la domination des firmes multinationales, poussant le chômage et la précarisation du travail, les à-coups des crises financières se répercutant sur la croissance réelle, les limitations de l'expansion nécessaire des services publics aux personnes (écoles, santé, etc.). Cependamment, le Rapport propose de réduire encore les dépenses publiques, la fiscalité sur les entreprises, les prélèvements sociaux et de renforcer la flexibilité sur le marché du travail. Au contraire, il s'agirait de développer de nouveaux types de financement public avec des critères d'efficacité sociale, s'opposant aux gâchis éventuels, et de faire reculer l'étatisme avec des pouvoirs de contrôle de démocratie participative et avec des coopérations nouvelles. Il s'agirait aussi d'opposer l'expansion des prélèvements publics et sociaux, avec de nouvelles bases et de nouveaux buts d'efficacité sociale, au cancer de la prolifération des prélèvements financiers privés.

4) Exigence d'une mobilité de promotion dans la sécurité de rotation emploi/formation et fuite en avant dans la flexibilité de rejet social.

Le Rapport affirme : «alors que les protections d'hier incitaient au statu quo, les sécurités de demain doivent aider au mouvement».

En réalité, sans qu'il y ait eu hier statu quo, il est vrai que les changements rapides des technologies et des activités entraînent des exigences de mouvements et de transformations accrues. Mais, cela devrait s'effectuer avec des sécurités nouvelles effectives, avec des partages et des coopérations et non des rejets sociaux et des exclusions, pour une mobilité non de régression, mais de progrès des capacités et de la vie de chacune et de chacun. Ce qui nous est proposé, se réfère au modèle de ce qu'on a appelé la «flexisécurité» pour l'emploi. Dans cette dernière, prônée à l'échelle européenne, domine de façon écrasante la flexibilité de précarisation des emplois, de l'intérim, des temps partiels, des licenciements facilités

et des passages multiples par le chômage, avec quelques petits soutiens sociaux et publics au nom de la sécurité. On la retrouve, dans le rapport, avec une proposition reprise au MEDEF de rupture amiable du contrat de travail. Tout au contraire, ce sont les rigidités des pressions sur les salaires et les emplois, sur la dépense sociale pour les prélèvements financiers, pour la rentabilité financière favorisée par le système bancaire qu'il s'agirait de mettre en cause. Et cela pour des mobilités dans la sécurité permettant un progrès de chacun, en allant, par des avancées concrètes convergentes, vers une sécurité d'emploi ou de formation. Il s'agirait d'une véritable sécurisation des parcours professionnels et d'une promotion très nouvelle de la formation continue.

5) Exigence d'un rapprochement transformateur à gauche et fuite en avant dans la conjonction des libéralismes de droite et de gauche.

Enfin, le Rapport prétend être «ni partisan, ni bipartisan» mais «non-partisan».

Et, les mesures qu'il préconise devraient, à la fois, être engagées toutes très vite, et aussi être poursuivies «pendant plusieurs mandats quelles que soient les majorités» politiques. En réalité, à l'opposé de cette neutralité impossible en définitive, il vise un ralliement démagogique à l'orientation hyper-libérale de la présidence en cours et un soutien des thématiques déjà impulsées par Sarkozy. Sous prétexte de sortir du conservatisme pour s'inscrire dans la modernité, il représente un effort pour associer le social-libéralisme dit de gauche avec le libéralisme populiste de droite. Tout au contraire, ce qui importe, c'est de parvenir à une alternative radicale de cohérence audacieuse à gauche. Et cela en France, mais aussi au niveau de l'Union européenne et pour une nouvelle construction mondiale. Au contraire, il y a le tabou d'une autre construction européenne et mondiale, ainsi que le non-dit de la soumission aux orientations hyper libérales de la Commission européenne et du Traité simplifié européen.

II - Contradictions antagonistes en chaîne des propositions de «novation» prétendue. Démagogie des annonces de mesures sous domination hyper-libérale à l'opposé d'un progrès social massif.

On ne peut considérer ici, les plus de trois cents décisions proposées par le Rapport, et d'ailleurs cet article s'insère dans un dossier avec des analyses complémentaires. Nous allons évoquer une série limitée d'entre elles, parmi les plus marquantes, en les regroupant en huit ensembles, pour évoquer leurs contradictions, leurs lacunes et l'alternative.

1) Premier ensemble : prétendre relever la croissance durablement, en rivalisant sur la rentabilité financière, et sans mettre en cause les placements financiers et le crédit.

Le Rapport déclare que le monde est emporté par la plus formidable vague de croissance économique de l'histoire, malgré ses injustices.

On propose que la France «participe» pleinement à cette croissance mondiale en devenant le champion de la nouvelle croissance.

Effectivement, la France a une croissance de seulement 1,9 % en 2007 contre 2,7 pour la zone euro et les prévisions pour 2008 sont d'environ 1,6 % à l'opposé des 2,25 % qui étaient initialement prévus. Mais, au-delà des injustices, on cache les oppositions les plus fondamentales de la croissance actuelle. Cela concerne non seulement le nombre grandissant des chômeurs dans le monde entier et la prolifération de la précarisation du travail, mais aussi l'explosion des accumulations financières, des immenses fortunes et des désordres spéculatifs. Cela se rapporte aussi à l'opposition entre pays émergents à très forte croissance, avec la salarisation des masses paysannes et des bas salaires, aux prélèvements sur eux, à travers les apports technologiques et de capitaux, sans parler des prélèvements sur l'ensemble des pays en voie de développement, de la part des pays les plus développés. Cela renvoie encore à l'hégémonie mondiale des Etats-Unis au plan économique, culturel et militaire, allant de pair avec leur croissance interne d'une importance moyenne et avec une croissance plus forte en règle générale, sauf en ce moment, à l'opposé d'une croissance plus faible dans l'Union européenne en moyenne depuis plusieurs années.

Cette faiblesse relative de la croissance dans l'Union Européenne touche tout particulièrement la France. Elle se relie notamment aux exportations de capitaux contre la croissance et l'emploi, avec des exceptions comme celle de l'Irlande, et plus fortes encore d'ailleurs à partir de la France que de l'Allemagne. Ainsi pour la France, si l'on prend les années 2004-2007, les investissements directs et de portefeuilles à l'étranger l'emportent fortement sur les entrées. En 2006, les sorties nettes d'investissements directs (sorties brutes moins entrées brutes) sont de 27,1 milliards d'euros et les sorties nettes d'investissements de portefeuille sont de 59,5 milliards d'euros (Rapport sur les Comptes de la Nation 2006, *l'Economie française*. Insee, 2007, page 155).

En 2007, la somme des deux sorties nettes serait de 72,8 milliards d'euros. Le déficit est compensé par l'endettement à l'étranger des banques résidentes, avec des prêts interbancaires.

On souffre également des pressions sur la demande salariale et les dépenses sociales ou sur les investissements réels et non financiers, comme en France. Ainsi en France en 2005, les entreprises non financières auraient dépensé 224 milliards d'euros en prélèvements financiers (intérêts + dividendes), 173 milliards d'euros en investissements financiers et 170 milliards d'euros en investissements productifs. Au contraire, les pays émergents bénéficient de très importantes importations de capitaux des firmes multinationales. Et les Etats-Unis drainent d'immenses placements de capitaux en actions et en bons du trésor.

Face à ces défis, les mesures proposées veulent aggraver les pressions sur les salaires et les dépenses publiques. Elles ne mettent pas en cause les orientations du système bancaire et financier français et européen favorisant les placements financiers.

Au contraire, des transformations très profondes de ces orientations pour un nouveau crédit seraient nécessaires, de l'action de nouveaux Fonds régionaux à celle d'un Pôle financier public national, jusqu'à

une réorientation de la Banque centrale européenne ou encore une refondation du FMI. Ces transformations permettraient une sélectivité du crédit des banques, favorisant les investissements réels, avec des taux d'intérêts très abaissés, d'autant plus que sont programmés de l'emploi et de la formation, avec des coopérations nouvelles, du plan régional et national au plan européen et jusqu'au plan mondial. Et cela se relierait à l'avancée de nouveaux pouvoirs d'interventions des travailleurs dans les entreprises et les services publics avec des critères de gestion d'efficacité sociale.

Au contraire, le rapport prétend, par exemple, favoriser l'essor des PME en France sans agir pour une autre sélectivité du crédit, ni pour la construction de nouveaux rapports avec les banques qui font tellement pression sur leur croissance. Sous le titre de «priorité» à la croissance des PME et des TPE, toute une démagogie est développée. Mais on ne touche pas au type de crédit des banques, on n'instaure pas non plus de mutualisations et des soutiens publics de leur modernisation et notamment de la recherche-développement. Au lieu d'un crédit à taux abaissés, on propose des Fonds d'investissement pour les fonds propres des PME, ce qui relèverait encore l'exigence de rentabilité financière. Au lieu de transformer profondément les rapports entre sous-traitants et donneurs d'ordres dominateurs, le rapport se contente d'évoquer l'amplification des «efforts d'entraînement» des grandes entreprises.

Le comble de la démagogie est constitué par la reprise de l'intitulé de notre proposition de Fonds régionaux, dits «de sécurisation des parcours professionnels», mais sans le contenu novateur de notre proposition de prise en charge publique des taux d'intérêt en faveur des crédits aux investissements dans la mesure où ils programment de l'emploi et de la formation. Ils se contenteraient de regrouper des fonds publics existants, avec un pilotage, non à partir des propositions alternatives des salariés des entreprises et de Conférences régionales démocratiques pour l'emploi et la formation, mais par des «Conseils de la mobilité professionnelle» et «la demande de l'activité professionnelle» publique et privée.

2) Deuxième ensemble : prétendre développer l'économie de la connaissance avec des mesures élitistes et restrictives.

Le Rapport déclare vouloir préparer la France à «l'économie du savoir» et tout particulièrement la jeunesse.

Mais, il propose des mesures élitistes et concurrentielles qui pourraient laisser de côté une grande partie de la population et de la jeunesse. En fait, il refuse de considérer le besoin d'une formation massive et de qualité pour toute la jeunesse et toute la population. Il s'oppose aussi à l'ambition d'une démocratie effectivement participative, jusqu'à permettre la participation de chacun à la créativité, dans les services publics, les entreprises, les localités, à partir des potentiels de la révolution technologique informationnelle et des ordinateurs. Il s'agirait notamment d'un nouveau service public et d'autres pouvoirs des usagers, et de leurs associations contre la domination des groupes monopolistes, au lieu des



bavardages démagogiques sur l'utilisation nouvelle d'Internet.

Ainsi il est demandé de constituer dix grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche d'excellence. On ajoute que cela doit aller de pair avec des financements privés de ces pôles universitaires (jusqu'à 80%) et avec le but d'innovation des entreprises pour leur compétitivité, et avec des prises de risque concurrentielles. Cela rejoint d'ailleurs les déclarations de Nicolas Sarkozy sur les financements supplémentaires de la recherche surtout par le privé et leur soutien par les fonds publics ainsi que sur la mise en compétition des laboratoires universitaires ou encore la loi Pécresse. Le Rapport demande d'ailleurs de «rapprocher le fonctionnement» des établissements publics de recherche des pratiques du secteur privé et de leur imposer d'apporter «la preuve» de leur innovation par la valorisation.

En outre, à l'opposé du besoin de formation massive de qualité, on souligne que le manque de compétitivité s'explique principalement par un coût du travail trop élevé et l'on exige de diminuer sensiblement les dépenses publiques.

3) Troisième ensemble : prétendre baisser les coûts des entreprises en faisant pression sur les salaires et les cotisations sociales.

Les «coûts du travail» sont déclarés trop élevés. En réalité, ces dernières années, la France serait en position approximativement médiane dans l'Union européenne, hors nouveaux pays de l'Est adhérents, pour le coût moyen du travail dans l'industrie et les services. Et en ce qui concerne les coûts ouvriers, elle serait encore plus bas que cette position médiane. Et dans les deux cas elle serait en dessous de l'Allemagne. D'ailleurs, les baisses de cotisations sociales patronales ont favorisé les emplois à bas salaires sur lesquels elles ont porté plus particulièrement.

On prétend réduire les coûts du travail, tout particulièrement en transférant une partie des cotisations sociales sur la contribution sociale généralisée (CSG) et sur la TVA, en reprenant en fait la TVA sociale. Mais cette fiscalisation accrue de la protection sociale tend à faire peser davantage les prélèvements sociaux sur les salariés, les retraités, la masse de la population, en exonérant les entreprises au bénéfice des dividendes et de tous les prélèvements financiers et

spéculatifs. S'il faut sans doute modifier l'assiette des prélèvements publics et sociaux afin de les rendre plus efficaces, c'est dans un tout autre sens. Cela peut viser, d'une part, des prélèvements sur les profits et produits financiers des entreprises. Cela peut concerner, d'autre part, une base «salaire/valeur ajoutée» des prélèvements sociaux sur les entreprises. On ferait payer davantage ceux qui ont un rapport «salaire/valeur ajoutée» relativement plus bas dans leur branche. Cela favoriserait l'emploi et l'élévation des taux de salaire, contribuant à renforcer la croissance réelle, à l'opposé de la croissance financière, et le développement de la base des prélèvements sociaux. Au contraire, on prétend favoriser l'institutionnalisation de Fonds de pension et l'épargne financière pour les retraites. En outre, on veut favoriser le travail le plus tard possible, en supprimant notamment toutes les interdictions de cumul emploi-retraite.

Enfin on veut favoriser l'immigration de travailleurs étrangers, mais surtout pour certains secteurs et pour les travailleurs qualifiés.

4) Quatrième ensemble : une prétendue nouvelle croissance sans l'avancée de critères de gestion d'efficacité sociale, de nouveaux crédits et de nouveaux pouvoirs pour les entreprises.

A propos de la «nouvelle croissance», on évoque la conciliation de «l'éthique» et de la performance pour la rentabilité financière, ou encore du court terme et du long terme. Ce sont autant de vœux pieux démagogiques car on ne met pas en cause les critères de gestions pour une rentabilité financière très élevée des banques et des entreprises, à l'opposé de leurs responsabilités sociale, écologique, locale, nationale et européenne.

Tout au contraire, par le crédit, la fiscalité, les pouvoirs des salariés et des populations, la stimulation des services publics, on pourrait inciter à de nouveaux critères d'efficacité sociale des entreprises. Il s'agirait d'économiser les accumulations financières et matérielles par rapport à la valeur ajoutée produite, en développant les capacités des travailleurs et des populations, avec la réduction du temps de travail et la formation, en liaison avec une pleine utilisation des potentiels de la recherche ainsi qu'avec les interventions des travailleurs dans les gestions. D'ailleurs, la mise en cause de la domination des gestions par les critères de rentabilité financière est nécessaire non seulement pour les objectifs sociaux, mais aussi pour les objectifs écologiques d'une autre croissance efficace et durable.

La question d'une grande politique industrielle et des services associés, en liaison avec les recherches, n'est pas traitée, pas plus que celle des délocalisations directes et indirectes et de l'accélération des destructions d'emplois industriels. Si on prétend favoriser les «révolutions à ne pas manquer» dans les secteurs dits «porteurs», cela n'est pas accompagné de l'impulsion publique d'un autre financement et d'une autre gestion pour tout le tissu industriel et de services. En ce qui concerne les secteurs «porteurs» on parle seulement de certaines «gammes de produits», et on évoque aussi bien le numérique que la finance, la santé que les services privés à la personne.

Sous le titre «moderniser le dialogue social», le Rapport veut faire reculer la loi relativement à l'accord contractuel. Il cherche à intégrer davantage les syndicats aux politiques étatiques, notamment par des participations contractuelles et rémunérées à des missions de service public et leurs contrôles étatiques.

5) Cinquième ensemble : prétendre sécuriser l'emploi et la formation tout en favorisant les licenciements et sans toucher au financement.

Une mesure de grande démagogie, d'ailleurs approuvée par Nicolas Sarkozy comme par Ségolène Royal, propose de considérer la formation des chômeurs comme une activité nécessitant rémunération sous forme d'un contrat dit «d'évolution». Ainsi, d'un côté, on prétend reprendre, d'une certaine façon, notre proposition d'avancer vers une sécurité d'emploi ou de formation, avec une continuité de revenus et une mobilité de promotion dans la sécurité, en parlant «d'acteurs mobiles et sécurisés».

Cependant, d'un autre côté, on ne voit pas quels financements et quels pouvoirs instituer pour cela. On ne parle pas de contrôle de la quantité et de la qualité des formations, alors que la recherche d'emploi ferait partie de l'activité exigée du contrat d'évolution. Et surtout, on ajoute la facilitation des licenciements avec la proposition de «rupture amiable» des contrats de travail, en conformité avec la demande du MEDEF et avec la pression du Président de la République sur les négociations sur le contrat de travail sous prétexte de favoriser l'embauche. Face à cette facilitation effective des licenciements tendant à renforcer le chômage et la précarité, on aurait des miettes pour la formation, trop souvent inégale, trop courte, voire «bidon», culpabilisante, adaptatrice de façon étroite ou même déqualifiante pour des emplois au-dessous des capacités acquises. Quant à l'objectif du plein emploi, qui est réaffirmé, il est bien précisé que cela concerne 5 % de chômeurs dans la population active, c'est-à-dire plus d'un million de chômeurs.

6) Sixième ensemble : réduire les dépenses publiques et les évaluer de façon technocratique, au lieu de les développer avec des critères d'efficacité sociale et de nouveaux pouvoirs d'intervention des populations.



Une mesure transversale, tout à fait fondamentale, demande de réduire fortement les dépenses publiques.

Il s'agit de diminuer, dès 2008, la part des dépenses publiques dans le PIB. Cette réduction devrait atteindre 1% du PIB à partir de 2009, soit vingt milliards d'euros de réduction par rapport à la tendance, par an et pendant cinq ans. Cette réduction, qui veut se soumettre aux orientations actuelles de l'Union européenne, du Pacte de stabilité et aux pressions de la Commission, et qui se relie aux réductions d'impôts pour les riches et pour les entreprises, s'oppose à une expansion qui serait au contraire nécessaire, en liaison avec des transformations qualitatives profondes pour l'efficacité sociale des dépenses. D'ailleurs, un rapport du Conseil d'Analyse Economique sur «les leviers de la croissance française» de 2007 qui, comme le Rapport Attali vise à gagner un point de croissance, admet la nécessité de dépenses publiques supérieures. Il reconnaît que même un endettement accru serait récupéré par la nouvelle croissance qu'il pourrait par la suite impulser.

Bien plus, cette réduction des dépenses publiques va de pair avec la proposition de création d'«agences» pour les principaux services publics et la proposition d'évaluation et d'audit par des organes «indépendants», c'est-à-dire, en fait, indépendants des contrôles politiques et démocratiques, mais technocratiques. Et cela pour tous les services publics : école, université, hôpital, administration. On tend à favoriser notamment l'entrée des entreprises privées dans les services publics avec des missions qui pourraient leur être confiées par des agences. Cela pourrait entraîner, avec des considérations de rentabilité financière, des pressions contre la qualité des services, d'éventuels coûts à la charge des usagers, de graves différenciations de traitement entre les usagers-clients. Sont concernées, tout particulièrement, les pressions contre les dépenses de santé.

Enfin, le Rapport veut compenser la création de tout nouvel organisme public par des réductions d'effectifs proportionnels et il décide le principe d'un non remplacement de deux fonctionnaires sur trois partant à la retraite.

Au contraire il faudrait non seulement augmenter la dépense publique sociale et les moyens des services publics, ne pas les ouvrir au privé, mais les socialiser bien davantage contre les insuffisances et les gâchis de l'étatisme bureaucratique. Cela pourrait concerner des pouvoirs nouveaux des usagers en coopération avec tous les personnels, ainsi que des critères d'efficacité sociale élaborés démocratiquement.

7) Septième ensemble : un élitisme technocratique des aménagements du territoire et des politiques locales, à l'opposé du développement de toute la population et d'une démocratie participative et d'intervention.

Le rapport, au lieu de démocratiser la décentralisation et les concertations du local au national avec l'avancée d'une véritable démocratie participative et d'intervention, demande de supprimer le département en prétendant s'émanciper des «gâchis» de cet échelon politique et administratif.



Il est proposé, toujours dans le cadre d'une orientation élitiste et technocratique, et dans l'esprit des pôles de compétitivité, de mettre en chantier dix «Ecopolis» urbaines, villes ou quartiers, avec une intensification des technologies de communication et des technologies vertes. Dix pour toute la France, mais quoi pour le reste ? D'ailleurs, à côté d'affirmations sur le besoin de qualité du logement social, il est proposé de faire des économies sur l'Aide personnelle au logement pour financer les Ecopolis. Aussi, l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) aurait dû protester contre l'idée d'utiliser des fonds propres des organismes HLM afin de financer les dix Ecopolis d'excellence. Quant à Paris, la grande question serait de développer son rôle de place financière internationale, au lieu de mettre en avant son rôle de place culturelle et de recherche en liaison avec de nouvelles productions. Bien sûr, il n'est pas question de Conférences régionales démocratiques pour l'emploi et la formation, à partir des atouts des différentes régions, pour des objectifs chiffrés et contraignants de développement, que nous avons, pour notre part, proposées.

8) Huitième ensemble : une démagogie populiste hyper concurrentielle tout azimut.

Enfin, l'orientation hyperconcurrentielle et démagogique du Rapport s'exprime encore quand il s'en prend, pêle-mêle et de façon contradictoire, dans une série de mesures, non seulement à la grande distribution, pour laquelle des mesures effectivement efficaces seraient souhaitables, mais à tous les commerçants, non seulement aux notaires mais aux avoués, aux taxis, aux coiffeurs, aux pharmaciens (avec la vente de médicaments hors des pharmacies gérées par des diplômés avec leurs capacités de service), etc.

III - Pour des alternatives au Rapport : une cohérence audacieuse de contre-propositions à gauche avec une actualisation de nos propositions transformatrices.

1) Le défi de la conjonction des libéralismes de droite et de gauche pour une audace rigoureuse et rassembleuse à gauche.

Nicolas Sarkozy a affirmé son accord de principe sur presque tout, avec quelques exceptions comme la suppression des départements, tandis que des

craintes s'expriment du côté de l'UMP et qu'il a dû reculer par exemple sur les taxis. Ségolène Royal, également sollicitée par Attali sur le Rapport commandé par le Président de la République, s'est dite très intéressée.

Nicolas Sarkozy veut récupérer les forces du social-libéralisme pour justifier les mesures de sa politique, en s'appuyant non seulement sur les ministres débauchés, mais sur différents rapports qu'il commande, comme le Rapport Attali. Cela concerne encore la commande récente aux prix Nobel d'économie Sen et Stiglitz, hommes dits de gauche mais pour qui le marché est indépassable et doit seulement être accompagné de corrections sociales. Mais aussi la question est posée d'une alternance fallacieuse sociale-libérale, avec notamment le rapprochement avec Bayrou.

Cependant, à l'opposé de Ségolène Royal, d'autres prises de position du côté du PS se déclarent critiques. Mais le PS reste encore largement sur des options sociales-libérales, comme la baisse des cotisations sociales, pour faire baisser le coût salarial, voire la fiscalisation des cotisations sociales (pesant donc sur les salariés et exonérant les entreprises). Une critique comme celle de la dite «contre-expertise» réalisée par «la Forge», groupe de réflexion se déclarant de gauche, en se démarquant de Ségolène Royal, pose la question de rapprochements possibles à gauche. Toutefois, cette critique ne traite pas des différentes propositions précises de façon systématique, mais essentiellement des orientations générales. Elle déclare que le mal français peut se résumer dans un problème de répartition des revenus (comme entre profits et salaires) sans considérer la relation fondamentale de la répartition avec les conditions de la production. Ainsi, elle ne traite pas la question du crédit, des banques et de la Banque Centrale Européenne, ni celle des critères de gestion dans l'entreprise et des pouvoirs dans les gestions, ou encore une autre orientation des services publics.

Au-delà des critiques plus ou moins limitées du Rapport, il importe d'opposer une véritable cohérence audacieuse, fédérant une série de contre-propositions sur les différents points, en concernant les objectifs sociaux, les moyens financiers et leurs critères, les pouvoirs. Il s'agit de rompre, mais de façon constructive par des propositions précises, partant des conditions nouvelles de la révolution informationnelle et de la mondialisation capitaliste, non seulement avec les propositions de l'ultra-libéralisme populiste mais aussi avec le social-libéralisme qui le conforte.

A l'opposé des divisions à gauche et dans le monde salarial, poussées par des efforts d'intégrations populistes à l'ultra-libéralisme et à ses valeurs, l'entreprise d'enveloppement du Président de la République pourrait être retournée contre lui, en impliquant de s'écarter du social-libéralisme pour s'opposer à sa politique de révolution conservatrice et en favorisant ainsi de nouveaux rassemblements à gauche. Mais cela suppose que l'on privilégie les contre-propositions hardies au lieu de tendre à se réduire aux critiques.

Cela exigerait que l'on ouvre le débat sur de grands chantiers novateurs, sans céder aux pressions des

idées diffusées par les médias, en liaison avec les luttes dans les différents domaines. Il s'agit de ne pas reculer sur l'audace et la cohérence de propositions pour des ruptures effectives de progrès, soit sous prétexte de rassemblements et de limitations «au possible», soit sous prétexte d'anticapitalisme avec une démagogie ne traitant pas les problèmes d'une construction concrète précise. L'audace et la rigueur des propositions peuvent être inspirées tout particulièrement par les nouvelles théorisations marxistes dans le PCF, à partir de la révolution informationnelle : comme sur la sécurisation de l'emploi et de la formation, de nouvelles bases de la sécurité sociale, de la santé aux retraites, le crédit et les banques, les services publics, l'Union européenne, les avancées vers le dépassement des marchés et des délégations représentatives, pour aller vers une autre civilisation en France, dans l'Union européenne et dans le monde.

Les menaces grandissantes de la croissante financière spéculative, depuis la crise des crédits immobiliers, en raison de l'exacerbation de la rentabilité financière des banques et des entreprises multinationales commencent à peser sur les perspectives de la croissance en France comme dans le monde. Aussi, elles pourraient rendre plus crédibles des propositions alternatives audacieuses de nos jours.

2) Questions sur la maturation actuelle de la crise systémique et de ses défis.

Il y aurait une maturation actuelle de la crise systémique. Ce qui ne veut pas dire que le nouvel éclatement de la suraccumulation financière et réelle, sans doute vers 2010-2012, va nécessairement entraîner le changement profond. Mais la crise conjoncturelle sera probablement plus ample et surtout qualitativement différente, en commençant à ouvrir les possibilités d'un changement systémique.

Il faudrait évoquer notamment la maturation de la révolution informationnelle et les antagonismes du freinage de son épanouissement. C'est, dans les pays développés, la conjonction de l'explosion des services financiers avec des recherches-développements et des formations élitistes. Cette conjonction vise à prendre la tête de chaînes de valeurs, à partir de groupes financiers et industriels multinationaux, avec leur irresponsabilité sociale, nationale, et aussi par rapport au développement mondial des populations. Alors que l'insuffisance de population bien qualifiée s'exacerbe dans le monde, on recourt à la mise en concurrence internationale contre les hausses de salaires, au lieu d'une énorme expansion de la formation devenue urgente partout.

Il faudrait évoquer aussi les pressions sur les coûts et les prix des matières premières, énergétiques et alimentaires, du fait, sans doute de la révolution technologique insuffisante dans ces domaines par rapport aux autres avancées. Cela fait partie d'antagonismes très nouveaux avec l'inflation, les défis démographiques ou écologiques et le besoin de l'épanouissement de la révolution technologique, comme on le voit pour les automobiles par exemple, en s'émancipant de la domination de la rentabilité financière. Il y a aussi la maturation de la révolution monétaire. Cela exacerbe la croissance financière avec l'hyper-

rentabilité financière et avec la montée des oppositions entre prélèvements financiers et prélèvements publics et sociaux qui sont exaspérées. La révolution monétaire, de décrochage de la monnaie par rapport à l'or, s'exprime notamment dans le fait que, malgré le progrès formidable de la productivité, les prix ne baissent pas. Ce qui veut dire que les facteurs de production vont recevoir moins, avec leur économie par la productivité, relativement à la production gonflée en prix, avec une amplification formidable du surplus en monnaie au-delà des coûts des facteurs. Ce surplus est l'objet de tensions entre disponibilités et prélèvements financiers ou disponibilités et prélèvements publics et sociaux qui sont devenus extrêmement importants, quoique réprimés. Ainsi la dépense publique en France dépasse la moitié du PIB.

Il faudrait articuler tout cela à la montée des antagonismes géo-économiques, débouchant sur la question du rapprochement possible entre une Union européenne transformée et les pays émergents, contre l'hégémonisme des États-Unis et de l'hyper libéralisme, avec la possibilité d'initiatives françaises.

Il faudrait également voir les oppositions France - Allemagne qui pèsent sur l'orientation de l'Union européenne. Cela concerne la question du déficit commercial français à l'opposé de l'excédent allemand qui renvoie à une série d'éléments explicatifs comme, pour l'Allemagne, la supériorité du maillage industriel et des PME notamment pour les équipements, du rapport des banques aux PME, de la formation professionnelle, etc.

Mais, même en Allemagne, la question se pose maintenant du freinage de la croissance et des exigences sociales nouvelles.

Ces exigences se manifestent aussi dans les autres pays européens comme en Italie, où la représentante de la «gauche démocratique» Titi di Salvo critique «le modèle moins de taxes, moins de droits, plus de croissance».

Les risques de l'inflation des dollars sont plus grands que jamais. L'énormité de l'endettement américain ainsi que du stock de dollars et de bons du trésor des États-Unis, notamment dans les banques centrales asiatiques, contribue au début du reflux des dollars des réserves officielles et à la montée de Fonds souverains utilisant les réserves en dollars pour racheter des parts d'entreprises multinationales. Cependant montent également les risques de contre-offensive des États-Unis (militaire, idéologique, économique,...). Et Nicolas Sarkozy comme Jacques Attali poussent précisément à la récupération idéologique en faveur du modèle de croissance des États-Unis.

Mais aussi, pour la Chine et les pays émergents, monte l'ambivalence des défis : vont-ils continuer et accélérer dans le même sens d'intégration à la mondialisation non seulement productive mais financière ? Ou vont-ils, avec les exigences sociales et nationales, commencer à changer d'orientation par rapport à la domination des capitaux financiers ?

3) La question de l'actualisation de nos propositions alternatives, rigoureuses et rassembleuses :

Je veux insister sur un nouveau cœur de nos propositions. Cela concerne la socialisation démocratique

radicale des services publics et leur expansion, leurs coopérations, du maillage local au national, au niveau européen et au mondial.

Il s'agirait d'une autre étape de progression de nos propositions, comme nous avons avancé avec l'étape des critères de gestion des entreprises, puis face à leur insuffisance, sur la sécurité d'emploi ou de formation, qui les développe et les tire par les buts sociaux. Il ne s'agit pas du tout de faire moins sur la sécurité d'emploi ou de formation, mais de faire mieux et en relation avec tous les buts de la vie sociale.

Déjà, pour la sécurité d'emploi ou de formation, nous avons le triangle : objectifs sociaux, financement, pouvoirs. Nous avons l'articulation avec la sécurisation de tous les moments de la vie sociale jusqu'à la retraite.

Il y avait également l'articulation avec le besoin d'une nouvelle politique industrielle, de services et de recherche. Et il y avait surtout l'idée d'un nouveau service public participatif de sécurisation de l'emploi et de la formation. Le problème, c'est maintenant de développer la question de la transformation démocratique et de l'extension des services publics, traversant toute la société.

On peut considérer cinq points :

- la montée de principes alternatifs à la conjonction des libéralismes de droite et de gauche : coopération et non concurrence, progression des dépenses publiques et non réduction, suivi de chacune et chacun et non élitisme, recul de la rentabilité financière et critères alternatifs, pouvoirs de participation.
- la coopération créatrice des usagers avec tous les personnels, en liaison avec leur formation, leurs associations. Ce serait une vraie révolution. Par exemple, le malade, au lieu d'être un objet, pourrait participer autant à son traitement que les médecins, et tous les personnels seraient valorisés;
- l'extension du périmètre : l'école, la santé, mais aussi l'eau ou la petite enfance, les personnes âgées, la sécurisation de l'emploi et de la formation, le logement social, les exigences écologiques, voire un service public d'impulsion des PME et de leurs mutualisations, sans oublier la création monétaire et le crédit ;

- l'insertion dans des réseaux de coopération : entre les différents services publics, avec la démocratie participative locale, avec les entreprises, les associations, la vie des populations hors des services publics ;

- les niveaux du local au mondial : du maillage local en France à l'expansion nationale et européenne, avec notamment le problème de la contradiction entre l'article 86 du Traité simplifié sur la concurrence pour les services économiques d'intérêt général et l'article 14 (sur la responsabilité des Etats), ou encore la question du protocole numéro 9 du Traité et d'une éventuelle loi-cadre pour protéger les «services d'intérêt général». Cela va jusqu'aux services et biens communs de toute l'humanité, énorme question pour une autre construction mondiale. Cela renvoie à la responsabilité de la France par rapport à une autre construction de l'Union européenne et de cette dernière par rapport à une autre construction mondiale. Cela se rapporte à un renversement idéologique fondamental sur la transformation révolutionnaire, à partir des fins sociales et non pas avec un fétichisme des moyens et de la production.

Cela s'articule à de nouveaux pouvoirs de participation et d'intervention de tous, ainsi qu'à un nouvel humanisme de partage des rôles, de coopérations pour la créativité et la créativité de chacun, à l'opposé de la concurrence et de l'élitisme, pour une autre civilisation de toute l'humanité. ■

1) D'après l'introduction de Paul Boccard à la Commission économique du PCF du 21 février 2008 sur le Rapport Attali remis le 23 janvier 2008 au Président de la République.



La lettre du RAPSE est disponible sur le site d'Économie & Politique : www.economie-politique.org

Pour la recevoir régulièrement, contact : sbauer@pcf.fr